



Strasbourg, le 17 novembre 2014

NFP (2014) RAP rev

## **POINTS DE CONTACT NATIONAUX**

---

**2<sup>E</sup> REUNION DES POINTS DE CONTACT NATIONAUX SUR L'EGALITE ENTRE LES  
FEMMES ET LES HOMMES  
10 OCTOBRE 2014, HELSINKI (FINLANDE)**

**RAPPORT**

### **1. Allocution de bienvenue de la présidente de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

En l'absence de la vice-présidente de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC), M<sup>me</sup> Isabel Romao, membre de la commission, souhaite la bienvenue aux participants à la 2<sup>e</sup> réunion des points de contact nationaux qu'elle préside. L'ordre du jour est adopté sans amendements (voir l'annexe I au présent rapport). La liste des participants est reproduite à l'annexe II.

### **2. Echange de vues avec M<sup>me</sup> Ioana Liana Cazacu, Secrétaire d'Etat de Roumanie du Service pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes**

M. Sorin Botezatu, directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes au ministère roumain du Travail, de la Famille et de la Protection sociale, présente des excuses au nom de la Secrétaire d'Etat chargée de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, M<sup>me</sup> Ioana Liana Cazacu, absente pour des raisons de santé. Il explique qu'il présentera l'évolution récente des politiques relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes en Roumanie au titre du point 3 de l'ordre du jour.

### **3. Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017**

- *Etat d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie par le Secrétariat*

M<sup>me</sup> Liri Kopaçi-Di Michele, chef de la Division de l'égalité du Conseil de l'Europe, informe les participants des principaux faits nouveaux concernant la réalisation des objectifs de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017 :

Objectif 1 : suivi de la Conférence d'Amsterdam sur les médias et l'image de la femme (Amsterdam, 4-5 juillet 2013), y compris diffusion des conclusions et des recommandations de la conférence, de la Recommandation CM/Rec(2013)1 sur l'égalité entre les femmes et les hommes et préparation d'une boîte à outils pour la mise en œuvre de cette recommandation.

Objectif 2 : entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul le 1<sup>er</sup> août 2014 et manifestation pour marquer et célébrer cette occasion organisée par les autorités italiennes le 19 septembre 2014 à Rome. A ce jour, la convention a été ratifiée par les Etats membres suivants du Conseil de l'Europe : Albanie, Andorre, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Danemark, France, Italie, Malte, Monaco, Monténégro, Portugal, Serbie, Espagne, Suède et Turquie. Le défi suivant est d'accroître le nombre de ratifications de la convention et de la faire appliquer. Certains Etats membres ne peuvent procéder à la ratification qu'après avoir rendu leur système juridique pleinement conforme à la convention ; c'est notamment le cas de l'Allemagne. Une présentation portera sur la création de l'organe de suivi de la convention (GREVIO) à la réunion de la GEC de novembre.

Mme Liri Kopaçi-Di Michele informe également les participants que le Conseil de l'Europe a commencé à publier une série de documents consacrés à la convention et destinés à faciliter sa mise en œuvre. Chaque document, déjà publié ou à venir, est conçu comme un guide facile à utiliser et expliquant comment mettre en œuvre une disposition précise de la convention. Les documents suivent le même plan général, qui comprend une description détaillée des obligations liées à l'article concerné, des exemples de bonnes pratiques et des informations sur les recherches et les ressources utiles les plus récentes. Les trois premiers documents de cette série portent sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et en particulier l'article 12 (« Mesures de prévention de la violence à l'égard des femmes »), l'article 13 (« Sensibilisation ») et l'article 16 (« Programmes préventifs d'intervention et de traitement visant les auteurs d'infractions »).

Objectif 3 : l'audition sur « l'accès à la justice des femmes victimes de violences » s'est tenue le 9 décembre 2013 à Paris et le séminaire intitulé « Comblent les lacunes dans la recherche et la collecte des données ventilées par sexe en matière d'égalité d'accès des femmes à la justice » a eu lieu les 26 et 27 juin 2014 à Paris également. Les conclusions des deux manifestations ainsi que tous les exposés présentés sont disponibles sur le [site internet relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes](#). Une fiche d'information sur l'accès des femmes à la justice est en voie d'achèvement.

Objectif 4 : travaux de lancement du troisième cycle de suivi, mise en œuvre de la Recommandation (2003)<sup>3</sup> sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique (*voir le point 5 de l'ordre du jour ci-dessous*).

Objectif 5 : en ce qui concerne l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, la GEC et les rapporteurs sur l'égalité entre les femmes et les hommes nommés au sein des organes intergouvernementaux du Conseil de l'Europe ont eu deux échanges de vues à ce jour. Une séance de formation a été organisée à l'intention des rapporteurs en novembre 2013 et une autre est actuellement planifiée. Un manuel intitulé « [Soutenir les rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur mission](#) » a été publié en juin 2014 et est disponible sur le site relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe ([www.coe.int/equality](http://www.coe.int/equality)). Des exemplaires imprimés sont disponibles et peuvent être envoyés aux Etats membres sur demande.

Le chef de la Division égalité appelle les Etats membres à se reporter aux normes et aux activités du Conseil de l'Europe, y compris à la [Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#) dans les rapports qu'ils élaborent dans le cadre de l'examen « Beijing+20 ».

- *Tour de table sur les activités et les mesures prises concernant la mise en œuvre de la Stratégie dans les Etats membres*

Les points de contact nationaux présentent un aperçu des activités menées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans leur pays en mettant en particulier l'accent sur les travaux en cours et sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la [Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017](#). Les discussions et les interventions peuvent se résumer comme suit :

- Renforcement des mécanismes juridiques et/ou institutionnels en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris plans d'action : **Albanie, Belgique, Espagne, Estonie, Finlande, Géorgie, Lituanie, Malte, Norvège, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Serbie, Turquie ;**
- Efforts de coordination pour mettre en œuvre le programme en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris la violence domestique et la violence sexiste : **Albanie, Arménie, Lettonie, Georgie ;**
- Plans d'action et/ou rapports sur la protection des femmes contre la violence : **Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Danemark, Espagne, Georgie, Grèce, Irlande, Norvège, Pologne, Portugal, Turquie ;**
- Activités pour améliorer les services proposés aux femmes victimes de violences : **Albanie, Azerbaïdjan, Irlande** (dans les cas de mutilations génitales féminines), **Norvège, Turquie ;**
- Travaux en cours en vue de la ratification de la Convention d'Istanbul : **Allemagne, Belgique, Estonie, Finlande, Géorgie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, Roumanie ;**
- Promotion du congé parental : **Autriche, Islande, Norvège, Pays-Bas ;**
- Promotion d'une participation équilibrée aux conseils d'administration des entreprises et/ou aux décisions politiques : **Allemagne, Azerbaïdjan, Belgique, Estonie, Finlande, Géorgie, Irlande, Malte, Norvège, Pologne, République de Moldova, Serbie ;**
- Lutte contre les stéréotypes : **Belgique** (dans l'éducation), **Estonie** (dans l'éducation), **Finlande** (sur les hommes), **Grèce** (dans le domaine des TIC et sur le marché du travail), **République de Moldova** (dans les publicités dans les médias), **Norvège** (discours de haine et éducation), **Portugal** (éducation), **Espagne** (médias, éducation et emploi), **Serbie** (médias, économie) ;
- Activités sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes : **Danemark, Grèce, Malte, Norvège, Portugal, République de Moldova, Turquie.**

Les points de contact nationaux sont encouragés à envoyer au Secrétariat les informations présentées de manière qu'elles puissent être affichées sur le site relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il est décidé que, dans la perspective des prochaines réunions, ces informations seront demandées aux points de contact nationaux par écrit avant les réunions de manière que les participants puissent s'en servir pour des discussions thématiques.

#### 4. Conférence des points de contact nationaux

- *Informations en retour sur la 2<sup>e</sup> Conférence des points de contact nationaux intitulée « Lutter contre les stéréotypes de genre dans et par l'éducation »*

La présidente demande aux participants des informations sur la conférence qui vient d'avoir lieu. Plusieurs points de contact nationaux se félicitent de l'organisation de la conférence, y compris de la diversité et des compétences des intervenants. La discussion spontanée lancée à ce sujet par de nombreux points de contacts nationaux témoigne de l'intérêt soulevé par la conférence. Certains jugent nécessaire d'axer les activités futures sur certaines questions importantes, dont la lutte contre les stéréotypes de genre dans les établissements

d'enseignement préscolaire et avant l'entrée sur le marché du travail ; la participation d'hommes et de femmes aux activités menées par le Conseil de l'Europe dans ce domaine ; l'importance d'une formation au leadership féminin afin que des femmes compétentes accèdent aux postes de responsabilité ; et l'importance de se concentrer sur l'éducation aux droits de l'homme en soulignant le coût de l'inégalité hommes-femmes.

Le Secrétariat encourage les points de contact nationaux à envoyer davantage d'informations sur la Conférence d'Helsinki par courrier électronique.

- *3<sup>e</sup> Conférence des points de contact nationaux, Berne, 2015 – présentation par le Secrétariat*

Le Secrétariat informe les points de contact nationaux que les autorités suisses les accueilleront à Berne l'année prochaine (15 et 16 octobre 2015) à l'occasion de leur Conférence intitulée « Garantir aux femmes l'égalité d'accès à la justice » et de leur réunion. Cette conférence vise à faire le bilan des manifestations précédentes sur l'accès des femmes à la justice et à faire avancer le débat ; à lever les restrictions qui persistent en matière d'égalité d'accès des femmes à la justice, y compris les stéréotypes de genre dans le système judiciaire ; à proposer des mesures pour combler les écarts existants et répondre aux besoins et à diffuser des bonnes pratiques et des exemples parmi les Etats membres.

Un message de rappel de cette conférence a été affiché sur le site relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe. La GEC discutera d'un avant-projet de note conceptuelle sur la conférence à sa prochaine réunion en novembre 2014.

**5. Participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique : mise à jour du questionnaire du 3<sup>e</sup> cycle d'évaluation de la Recommandation Rec(2003)3 du Comité des Ministres**

*GEC(2014)11*

*GEC(2014)5*

Le Secrétariat informe les points de contact nationaux de la mise à jour en cours du questionnaire utilisé lors des deux précédents cycles d'évaluation en vue du lancement du troisième cycle d'évaluation de la mise en œuvre par les Etats membres de la Recommandation Rec(2003)3 sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique. A sa réunion d'avril 2014, la GEC a demandé au Secrétariat d'étudier un certain nombre de questions afin d'actualiser et d'étoffer le questionnaire. Un consultant a été chargé d'élaborer un document contenant des propositions qui a été transmis aux points de contact nationaux avant la réunion.

Il ressort des informations communiquées en retour par les points de contact nationaux qu'il sera important de disposer de données comparables à celles des précédents cycles d'évaluation et que certaines des questions supplémentaires allongeront considérablement le questionnaire et l'alourdiront, en particulier celles relatives au pourcentage de candidats aux élections législatives d'origine immigrée et appartenant à des minorités ethniques et celles adressées aux partis politiques. Les points de contact nationaux préfèrent que le questionnaire révisé soit relativement court et qu'il soit axé sur le texte de la recommandation.

Le Secrétariat précise que certaines des questions supplémentaires qu'il conviendra d'examiner dans le cadre de la révision du questionnaire renvoient à des questions couvertes par la Recommandation (2003)<sup>3</sup> (par exemple les médias, les partenaires sociaux, les conseils d'administration) tandis que d'autres ont été soulevées à la réunion de la GEC d'avril mais ne figurent pas dans la recommandation (par exemple les forces de sécurité et les forces armées, universités).

Une fois approuvé par la GEC, lors de la prochaine réunion, le questionnaire révisé sera envoyé aux points de contact nationaux qui devront le diffuser et recueillir les réponses.

En raison du manque de temps, les points de contact nationaux sont invités à soumettre leurs observations sur les propositions de questionnaire révisé au Secrétariat avant le 31 octobre 2014.

## **6. Contribution du Conseil de l'Europe à Beijing+20 : CSW-59 (mars 2015)**

Le Secrétariat informe les points de contact nationaux que le Conseil de l'Europe sera représenté à deux réunions importantes qui porteront sur l'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing : la Conférence à haut niveau de la présidence de l'UE sur « L'égalité entre les femmes et les hommes en Europe : un processus en devenir ? » (Rome, 23-24 octobre 2014) et la réunion d'examen régionale organisée par la CEE-ONU (Genève, 6-7 novembre 2014).

Le Secrétariat invite les points de contact nationaux à envoyer des informations sur les manifestations parallèles qu'ils envisagent pendant la 59<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU (CSW-59) qui se tiendra du 9 au 20 mars 2015 à New York. Cette session de la Commission sera principalement axée sur l'examen de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, y compris sur les difficultés actuellement rencontrées pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes et autonomiser les femmes. Il y sera aussi question des possibilités de réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du programme de développement pour l'après 2015.

## **7. Questions diverses**

Néant.

---

**ANNEXE I****2<sup>e</sup> Réunion  
des Points de contact nationaux  
sur l'égalité entre les femmes et les hommes**

**Helsinki, Finlande, 10 octobre 2014  
13h00 – 16h00**

**Ordre du jour**

8. Allocution de bienvenue de la Présidente de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC)
9. Echange de vues avec Mme Ioana Liana Cazacu, Secrétaire d'Etat de Roumanie du Service pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes
10. Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017
  - *Etat d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie par le Secrétariat*
  - *Tour de table sur les activités et mesures prises concernant la mise en œuvre de la stratégie dans les états membres*
11. Conférence des Points de contact nationaux
  - *Feedback sur la 2<sup>e</sup> Conférence des NFP sur « Lutter contre les stéréotypes de genre dans et par l'éducation »*
  - *3<sup>e</sup> Conférence des NFP, Berne, 2015 – présentation par le Secrétariat*
12. Participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique : Mise à jour du questionnaire du 3<sup>e</sup> cycle d'évaluation de la Recommandation Rec(2003)3 du Comité des Ministres
  - [GEC(2014)11]*
  - [GEC(2014)5]*
13. Contribution du Conseil de l'Europe à Beijing+20 : CSW59 (mars 2015)
14. Questions diverses

## ANNEXE II

## LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANT(E)S

**Albania/Albanie**

Ms Etleva SHESHI  
Specialist for gender equality, domestic violence  
and LGBT rights  
Ministry of Social Welfare and Youth

**Armenia/Arménie**

Ms Astghik MIRZAKHANYAN  
Head of Social Affairs Department  
Prime Minister's Office

**Austria/Autriche**

Ms Eva FEHRINGER  
Deputy Head  
Federal Ministry for Social Affairs

**Azerbaijan/Azerbaïdjan**

Mr Elgun SAFAROV  
Head of Information and Analytical Research  
Department  
State Committee for Family, Women and  
Children Affairs

**Belgium/Belgium**

Mme Alexandra ADRIAENSSENS  
Directrice chargée de mission, Direction de  
l'Égalité des Chances  
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Ms Marian VANDENBOSSCHE  
Policy Officer (International Policy)  
Equal Opportunities in Flanders

**Croatia/Croatie**

Ms Visnja LJUBICIC  
Ombudsperson for Gender Equality

**Denmark/Danemark**

Ms Kira APPEL  
Deputy Head of Department  
Ministry of Children, Gender Equality,  
Integration and Social Affairs

**Estonia/Estonie**

Ms Käthlin SANDER  
Head of Gender Equality Policy,  
Gender Equality Department  
Ministry of Social Affairs

**Finland/Finlande**

Ms Päivi YLI-PIETILA  
Ministerial Adviser, Gender Equality Unit  
Ministry of Social Affairs and Health

**Georgia/Géorgie**

Mr Beka DZAMASHVILI  
Deputy Head of the Public International Law  
Department  
Ministry of Justice

**Germany/Allemagne**

Ms Nicole HERZOG  
Federal Ministry for Family Affairs, Senior  
Citizens, Women and Youth

**Greece/Grèce**

Ms Georgia PAPAGEORGIOU  
Head of European Policy Department  
General Secretariat for Gender Equality  
Ministry of Interior

**Iceland/Islande**

Ms Hugrún R. HJALTADÓTTIR  
Adviser, Centre for Gender Equality

**Ireland/Irlande**

Ms Deirdre NÍ NEILL  
Gender Equality Division  
Department of Justice and Equality

**Latvia/Lettonie**

Ms Agnese GAILE  
Senior Expert, Department of Social Policy  
Planning and Development, Ministry of Welfare  
of the Republic of Latvia

**Lithuania/Lituanie**

Ms Raminta UMBRASAITĖ  
Division of Equality between Women and Men  
Ministry of Social Security and Labour

**Malta/Malte**

Ms Renee LAIVIERA  
Acting Executive Director  
National Commission for the Promotion of  
Equality



**Republic of Moldova/République de Moldova**

Ms Lilia PASCAL

Head, Department for ensuring equal opportunities, between men and women and violence policies, Ministry of Labour, Social Protection and Family

**Netherlands/Pays-Bas**

Mr Charles DE VRIES

Senior Policy Adviser, Gender Equality and LGBT Equality Department  
Ministry of Education, Culture and Science

**Norway/Norvège**

Ms Lise ØSTBY

Senior Adviser, Director for Children, Youth and Family Affairs  
Ministry of Children, Equality and Social Inclusion

**Poland/Pologne**

Ms Katarzyna WOLSKA-WRONA

Governmental Plenipotentiary for Equal Treatment

**Portugal**

Ms Andreia LOURENCO MARQUES

Unit for International Affairs  
Commission for Citizenship and Gender Equality

Ms Isabel ROMAO

*Acting Chairperson*

Independent gender equality expert

**Romania/Roumanie**

Mr Sorin BOTEZATU

Director for Gender Equality  
Ministry of Labour, Family and Social Protection

**Serbia/Serbie**

Mr Dragomir KNEZEVIC

Advisor, Gender Equality Unit  
Ministry of Labour, Employment and Social Policy

**Spain/Espagne**

Ms Ana ARRILLAGA ALDAMA

Deputy, General Directorate for International Relations  
Ministry of Health, Social Affairs and Equality

**Turkey/Turquie**

Ms Göknur AKÇADAĞ

Head of International Organisations Department  
Directorate General on the Status of Women,

**Ukraine**

Mr Serhiy VASYLENKO

*Chargé d'Affaires a.i*

Embassy of Ukraine to Finland

**COUNCIL OF EUROPE*****Directorate of Human Dignity and Equality – Equality Division***

Ms Liri KOPAÇI-DI MICHELE

Head of Division/Chef de la Division

Ms Carolina LASÉN DIAZ

Programme Officer, Equality Division/  
Responsable de Programme, Division de l'Égalité

Ms Adrienne INGLEDOW

Principal Administrative Assistant, Equality Division/  
Assistante administrative principale, Division de l'Égalité

***Interpreters/Interprètes***

Ms Françoise COMTE

Ms Barbara GRÜT